Aperçu des objectifs du Canada

Contexte

À ses sommets précédents, notamment ceux de Dakar en 1989 et de Chaillot en 1991, la Francophonie s'est engagée résolument sur la voie de la promotion de la démocratie, du renforcement de l'état de droit et de la défense des droits de la personne. Elle souhaitait prendre un virage politique, à l'image d'autres forums tels que l'Organisation des États américains ou le Commonwealth.

Afin de s'ajuster à cette nouvelle réalité, elle a procédé à une importante refonte de ses institutions et confié à son Conseil permanent la gestion courante de ses activités. Elle a donné en même temps au président de ce conseil le rôle de porte-parole et d'animateur, de concert avec le Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

La Francophonie, dont les sommets datent de 1986, s'est donnée un important programme de coopération dans divers domaines, notamment l'éducation et la formation, la culture et la langue, les communications, le développement durable, la cooopération juridique et judiciaire, la promotion économique. Elle compte à ce jour d'importantes réalisations grâce à son opérateur principal, l'ACCT, à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et son Université des réseaux d'expression française (UREF), spécialisées en enseignement supérieur et en recherche, de même qu'au réseau de télévision international TV5 et à l'Université d'Alexandrie.

Objectifs

À Cotonou, sous l'impulsion du Canada, la Francophonie approfondira son action politique et s'engagera à prévenir les conflits. Sans créer de mécanisme particulier d'intervention puisque cela existe ailleurs, notamment aux Nations Unies et à l'Organisation de l'unité africaine, elle tentera de compléter l'action d'autres partenaires et de trouver des solutions pacifiques aux crises et conflits touchant ses membres. Cela pourrait se traduire par des missions de bons offices et une programmation spéciale visant à appuyer les institutions démocratiques des pays en difficulté.

Le Sommet de Cotonou approfondira aussi la réforme institutionnelle engagée à Chaillot en adoptant le principe d'un secrétaire général de la Francophonie élu qui donnerait une voix politique véritable à la Communauté francophone.

Afin d'accroître le rayonnement du monde francophone, le Sommet de Cotonou étendra la diffusion de TV5 à l'Asie et aux États-Unis, adhérera à l'inforoute électronique, poursuivra son important programme d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et adoptera une programmation ambitieuse dans les domaines de la culture et de la langue, de la formation et du développement.